



L'EAU ET LA BIODIVERSITE

***SYNTHÈSE DE L'ATELIER THÉMATIQUE
DE PORTET-SUR-GARONNE***

LE 17 AVRIL 2019

L'eau et la biodiversité à l'heure du changement climatique

Le 17 avril dernier se tenait à Portet-sur-Garonne le second atelier organisé dans le cadre du dialogue citoyen sur le projet de territoire Garonne Amont. Cette rencontre a réuni une quarantaine de participants : agriculteurs, représentants d'associations environnementales, membres du panel de citoyens, du comité de pilotage, ont échangé pendant 2h30 autour du thème de l'eau et de la biodiversité en présence de l'équipe projet chargée de l'animation et de la maîtrise d'ouvrage.



Jean-Michel Fabre, Vice-Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne introduit l'atelier en rappelant le contexte de ce projet de territoire : *« Comment gérer l'eau de la Garonne et ses affluents dans les décennies à venir à l'heure du changement climatique et rendre compatible cette gestion avec le développement territorial ? Voilà la question qui est posée aux acteurs du territoire comme aux citoyens et pour laquelle nous sommes réunis aujourd'hui afin de partager collectivement les solutions qui sont à notre portée ».*

Thierry Suaud, Maire de Portet-sur-Garonne a poursuivi ce mot d'accueil en rappelant la responsabilité de sa commune dans la gestion de l'eau, la préservation des milieux et les impacts des activités humaines. En tant que conseiller régional et président de la commission locale de l'eau, en charge de l'exercice démocratique de co-construction du SAGE* Vallée de la Garonne, il rappelle l'importance de différentes thématiques : *« les économies nécessaires à effectuer, la rationalisation des usages de l'eau, le maintien des milieux naturels, la création éventuelle de nouveaux stockages, et le dialogue nécessaire entre usagers pour ne pas reproduire le drame de Sivens. L'eau est patrimoine de l'humanité, il convient donc de se rassembler pour décider collectivement de son usage ».*

Après ces propos introductifs l'atelier s'est déroulé en 4 temps :

1°) Présentation d'éléments de constat et perspectives issus de l'atlas du territoire réalisée à l'occasion du projet de territoire Garonne-Amont (atlas téléchargeable sur le site dédié au projet de territoire : www.garonne-amont.fr)

2°) Echange en table ronde (5 tables) autour des questions suivantes :

- ◆ Face au changement climatique, quelles menaces sur les écosystèmes aquatiques, quelles adaptations ?
- ◆ Dans un contexte de diminution de la ressource, comment concilier les différents usages de l'eau avec le maintien de la biodiversité ?
- ◆ Comment restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques pour rendre le territoire Garonne-Amont résilient face au changement climatique ?

3°) Restitution des travaux de chaque table

4°) Conclusions et remerciements



A noter que l'atelier était précédé d'une audition du Directeur de la fédération départementale de Pêche de la Haute-Garonne par les panélistes présents.

Quelques éléments de constat et perspectives

Bruno Coupry, directeur du bureau d'études EAUCEA, introduit les éléments-clés du patrimoine naturel du territoire Garonne-Amont sous l'angle du milieu aquatique et de ses tributaires, ainsi que de leur évolution actuelle et future sous l'influence du changement climatique.

Ce patrimoine est qualifié d'emblée de remarquable, mais menacé. Il recouvre une grande diversité d'espèces dont plusieurs ne vivent que dans les Pyrénées (le desman des Pyrénées, petit mammifère insectivore ; l'euprocte des Pyrénées, cousine des tritons), montrant que le milieu est longtemps resté préservé.

Cette diversité biologique s'illustre également avec le peuplement piscicole, dont la structure dépend du gradient d'altitude et de température que connaît le territoire Garonne-Amont depuis les crêtes frontalières jusqu'à la confluence avec l'Ariège : si l'amont et ses eaux fraîches caractérise l'habitat des salmonidés, l'aval, aux eaux plus chaudes, est le domaine des cyprinidés. Faisant le lien entre ces milieux, certaines espèces de poissons migrateurs circulent au gré des saisons mais voient leur parcours entravé par les barrages et autres obstacles qui jalonnent désormais les principaux cours d'eau.

Outre leur richesse patrimoniale indéniable, ces milieux naturels offrent de nombreux services à la collectivité humaine : restitution à l'étiage de l'eau qu'ils stockent en saison humide, dépollution grâce aux micro-organismes, atténuation des effets des crues, loisirs et activités économiques, etc.

En dépit de cette richesse initiale, que traduisent également les diversités des oiseaux, des plantes inféodées aux milieux humides et le cortège immense des invertébrés, ici comme ailleurs le tissu du vivant s'effloche, le recul d'espèces sensibles (à l'instar de l'écrevisse à pattes blanches) s'accompagnant d'une baisse de leurs niveaux d'abondance.

Cette situation est la résultante de plusieurs causes (dégradation des habitats, surexploitation des ressources, pollution, introduction d'espèces invasives) qui bien souvent se cumulent, localement, en modifiant structurellement la forme des cours d'eau (l'hydromorphologie) et leur fonctionnement (l'hydrologie).

Il s'ensuit une modification des paramètres physico-chimiques, chimiques et biologiques qui permettent de mesurer la qualité des eaux ; or, il faut savoir que 78 % des rivières du bassin versant Garonne-Amont sont aujourd'hui en « très bon » ou « bon » état écologique, signifiant que cet objectif n'est pas atteint pour 22 % des masses d'eau, dont le fleuve Garonne.

A cette superposition d'atteintes objectives au milieu naturel s'ajoutent désormais les effets du changement climatique, déjà constatés : température de l'eau à la hausse, débits d'étiage parfois préoccupants, sensibilité exacerbée aux polluants, végétalisation par des plantes allogènes envahissantes, etc. dont les spécialistes nous disent qu'il y a tout lieu de redouter une amplification à l'avenir.

En effet, avec la poursuite du changement climatique, l'augmentation de la température des eaux, l'apparition d'espèces étrangères et la transformation du régime hydrologique combineront leurs effets avec des conséquences difficiles à anticiper pleinement.

Synthèse des échanges et des propositions

Les éléments suivants constituent la restitution générale des réflexions et des échanges conduits par les participants. Ils sont synthétisés et réorganisés par thématiques pour des raisons de lisibilité.

- ◆ Les passages écrits en italique et entre guillemets sont des transcriptions mot à mot ; ils sont complétés, en fin de document, par une sélection de verbatims.
- ◆ Certains ajouts considérés comme nécessaires pour la bonne appréciation de certains aspects techniques ont été proposés par les rédacteurs de cette synthèse sous forme de remarque en italique et entre crochet.
- ◆ Certains termes techniques marqués d'un astérisque sont définis dans le cadre du glossaire : <https://www.garonne-amont.fr/glossaire/>.

Réduire les effets des activités humaines sur le milieu naturel

- ◆ Les cours d'eau sont les réceptacles des bassins versants. Cela signifie que toutes les incidences des activités humaines interagissent sur le cours d'eau.
- ◆ « On a tous en tête la disparition des batraciens, ou bien des poissons le ventre à l'air pendant les coups de chaleur »
- ◆ Les effets du changement climatique vont certainement exacerber ces incidences alors qu'il faudrait au contraire les corriger
- ◆ C'est donc une vision systémique qu'il faut avoir pour appréhender la préservation du milieu aquatique à l'avenir, en agissant sur chaque ensemble de causes de cette dégradation :
 - Limiter l'extraction des granulats en lit majeur au strict minimum en agissant sur la demande (écoconception des ouvrages et des bâtiments, recyclage, recours à la roche massive)
 - Réduire l'impact des barrages y compris par pose de clapet de décharge afin de rétablir le charriage des matériaux et la dispersion des fines
 - Conditionner la poursuite de l'aménagement du territoire et de l'urbanisation au respect des écoulements d'eau, de l'infiltration des précipitations, en systématisant des infrastructures « transparentes » pour éviter d'aggraver les inondations
 - A noter que le Conseil départemental de la Haute-Garonne a réalisé un inventaire des zones humides dans l'objectif d'éviter d'ouvrir les secteurs sensibles à l'urbanisation. *L'inventaire départemental n'est pas un outil réglementaire mais un outil de connaissance et de sensibilisation qui a vocation à aider les collectivités pour l'élaboration des documents d'urbanisme*
 - De manière générale, rétablir la continuité écologique des cours d'eau
 - Désimperméabiliser les zones urbaines, faciliter l'infiltration des eaux de pluie
 - Agir avec les agriculteurs (et non contre eux) en accompagnant une nouvelle mutation de leur activité (« de toute manière, il faudra bien adapter l'outil de production aux contraintes climatiques ! »), en privilégiant l'agroécologie, les itinéraires techniques à faibles intrants, les cultures d'hiver et les variétés hâtives pour réduire la

demande en irrigation ; en favorisant les circuits courts et la consommation locale de produits locaux pour éviter une « exportation » de l'eau nécessaire à la croissance des végétaux ; en généralisant les équipements d'irrigation les plus sobres ; en soutenant une juste rémunération face aux aléas de production et une baisse des rendements et en garantissant les débouchés (restauration collective par exemple)

- De manière générale, traquer toutes les sources de pollution et lutter contre les pollutions diffuses, y compris agricoles *[Remarques : ces derniers points renvoient à l'atelier : l'eau et l'agriculture du 11 avril]*

Préserver l'existant

- ◆ Au vu des services que nous rend la nature, la biodiversité doit être placée au-dessus des usages : c'est la clé de voute du territoire face à l'incertitude climatique, et son baromètre
- ◆ Il est plus efficace de préserver les milieux naturels existants que de les reconstituer, chose « qu'on ne sait pas vraiment faire »
- ◆ L'importance des zones humides n'est plus à démontrer. Il faut renforcer leur préservation
- ◆ D'où le rôle très important des documents d'urbanisme et donc des élus, ce qui implique de former ces derniers à l'intérêt de préserver les milieux naturels et de recourir à la maîtrise foncière le cas échéant
- ◆ On doit pouvoir généraliser des mesures simples, telles que le dépôt à l'aval des matériaux et notamment des galets prélevés en amont des ouvrages, lors des opérations d'entretien : on offre de nouveaux refuges, des abris, des sites de reproduction pour les animaux aquatiques.

« Renaturer » et restaurer les fonctionnalités des milieux naturels

- ◆ « Détruire une zone humide ça prend quelques jours. La reconstituer, plusieurs décennies ! »
- ◆ « Il ne suffit pas de préserver les milieux en bon état, il faut également généraliser les opérations de restauration » car actuellement il ne demeure que trop peu d'écosystèmes fonctionnels »
- ◆ On peut replanter les ripisylves pour « ombrager » et rafraîchir les cours d'eau, créer des abris et autres sites de reproduction, limiter la propagation des plantes invasives
- ◆ Alors que l'on ne s'en préoccupait pas il y a quelques années, la remise en état et la renaturation des berges des gravières donne en général de bons résultats
- ◆ « A condition qu'on n'y déverse pas des déchets industriels »
- ◆ Reconnecter les cours d'eau avec leurs espaces de divagation et les zones humides, c'est bon pour la biodiversité, ça favorise la reconstitution des nappes, ça permet de lutter contre les crues.
- ◆ Envisager une maîtrise foncière publique (bien commun) en bord de cours d'eau

Adaptation et résilience

- ◆ Un écosystème en bon état permettra de mieux « encaisser » les conséquences du changement climatique et de ses événements extrêmes : sécheresse, coups d'eau, etc.
- ◆ « *Mais qu'est-ce qu'un écosystème en bon état ? Sait-on vraiment comment ça fonctionne ?* »
- ◆ « *A quoi ressemblera la biodiversité de demain avec 2 °C en plus ? La Garonne d'aujourd'hui n'est certainement pas ce qu'elle était hier, puisque le territoire a déjà pris plus d'un degré en 50 ans* »
- ◆ Il faut donc accroître l'effort d'amélioration des connaissances afin d'anticiper les bouleversements à venir et ne pas répéter les erreurs du passé
- ◆ De toute manière, « *au bout d'un moment on se heurtera à un mur* » compte tenu de la complexité de l'équation à résoudre et de l'interdépendance des activités dans le territoire
- ◆ Au premier rang de ces bouleversements figure le risque d'étiages plus sévères et plus fréquents. Faut-il alors envisager de nouvelles capacités de stockage, et sous quelles conditions ?
 - Pour certains participants, « *pas de grands équipements mais des petites retenues locales* ».
 - Pour d'autres, « *pas en barrant un cours d'eau mais en dérivation* », dans le lit majeur, à l'image de certains fonds de vallées allemands qui montrent de tels ouvrages échelonnés
 - Pour plusieurs : « *il faut d'abord vérifier qu'on a bien activé tous les autres leviers d'action* » (économies d'eau, sollicitation des ressources actuelles telles que les retenues déjà en eau, les barrages en montagne...)
 - Se posera tôt ou tard « *l'arbitrage entre de nouvelles capacités de stockage pour la production hydroélectriques, énergie décarbonée, et la production agricole, y compris le maraîchage de proximité qui a fortement besoin d'eau l'été* »
- ◆ Aura-t-on besoin de plus d'eau en ville ? Pas évident, « *si l'on traque les fuites des réseaux et si l'on végétalise les rues, les toitures, les murs...* » (lutte contre les îlots de chaleur)

Verbatim et retranscriptions partielles des travaux en tables-rondes

L'ensemble des contenus exposés ci-dessous est brut, retranscrit à partir des propos entendus en tables-rondes. Ceux-ci ne sont pas exhaustifs et présentent parfois des éléments contradictoires, qui reflètent les avis individuels des participants.

Face au changement climatique, quelles menaces sur les écosystèmes aquatiques, quelles adaptations ?

A la suite d'un constat d'expériences personnelles (observation de grenouilles mortes, diminution de la quantité de poissons dans les rivières, prolifération d'algues), les personnes présentes autour de la table ont souligné la menace d'un manque d'eau déjà présent, en particulier en été. Ce phénomène accentue la concentration de la pollution et contribue à l'augmentation de la température dans les cours d'eau. Dans le but de faire face au manque d'eau, ils ont discuté de barrages et de retenues d'eau et ont débattu autour de leurs tailles relatives. Un barrage de taille conséquente est-il meilleur en termes de conservation de biodiversité qu'un barrage de taille plus réduite ? Les différentes personnes ont argumenté qu'à la suite des curages des barrages, les cours d'eau mettent du temps à se régénérer. Ils favorisent donc une gestion plus harmonieuse des barrages pour un plus faible impact sur la biodiversité.

Plus spécifiquement :

- 💧 « Pour ralentir le changement climatique, les instruments de mesures qui régulent notre société sont totalement inadaptés. Si nous ne changeons pas le système, il faut accepter de changer de zone climatique et voir le paysage et la faune changer »
- 💧 « Il faut essayer de respecter au maximum la nature dans ce changement, l'accompagner en respectant l'ensauvagement des territoires »
- 💧 « Travailler sur la maîtrise foncière »
- 💧 « Les menaces sur les écosystèmes ne sont pas liées qu'au réchauffement climatique mais surtout à l'impact humain : pollutions, augmentation de la présence humaine, captage et pompage de l'eau, débit d'étiage qui tue les rivières et les cours d'eau »
- 💧 « Les menaces sont le manque d'eau et la mauvaise qualité de l'eau »
- 💧 Les adaptations consistent « à préserver au maximum ce qu'il reste dans le lit majeur de la Garonne, à gérer l'eau de pluie sur l'année en en retenant 100% » tant dans le milieu naturel (zones humides) que dans le milieu urbain, à gérer les pressions sur la ressource
- 💧 « On manque d'eau, les débits baissent, la température de l'eau des rivières augmente, tandis que des épisodes violents comme les orages sont de plus en plus récurrents »
- 💧 L'artificialisation des écosystèmes menace la biodiversité. Il faut donc agir sur la préservation pour conserver la biodiversité et sur la renaturation pour l'accroître

- ◆ Il faut travailler avec tous les usages sur les économies d'eau et réfléchir ensemble aux thématiques environnementales. Energies renouvelables, gestion de l'eau, biodiversité sont indissociables et doivent être rassemblées dans une réglementation cohérente
- ◆ Manque de connaissance sur le fonctionnement des écosystèmes naturels
- ◆ Le milieu naturel est perçu comme une ressource dont on peut tirer profit et rentabilité, sans se rendre compte des effets des activités humaines sur les milieux et leur fonctionnement naturel
- ◆ Des épisodes de sécheresses suivis d'orages violents sont de plus en plus fréquents sur le territoire
- ◆ Les effets des orages sont également de plus en plus importants avec un phénomène de ruissellement exacerbé par l'imperméabilisation croissante des sols
- ◆ Manque de moyens de contrôle via la police de l'eau

Dans un contexte de diminution de la ressource, comment concilier les différents usages de l'eau avec le maintien de la biodiversité ?

Après avoir revu les données de la consommation de l'eau dans les différents secteurs du territoire (eau potable, irrigation, industrie), l'irrigation dans l'agriculture a été particulièrement abordée. Pour certaines personnes, elle représente un levier important dans la préservation de l'eau. De plus, les changements de pratiques et les réductions d'autorisations de prélèvement d'eau ont été proposés dans le but de concilier l'usage de l'eau avec le maintien de la biodiversité.

Les économies d'eau au niveau domestique représentent un second levier important de préservation de l'eau pour les personnes présentes, argumentant que de nombreuses simples mesures pourraient être mises en place. La conservation des berges et des zones humides sont décrites comme très importantes dans la préservation de l'écosystème des milieux aquatiques :

- ◆ « *La biodiversité ne doit pas être traitée comme un des usages mais son maintien doit permettre l'ajustement des autres au niveau comptable* »
- ◆ Qu'en est-il de la privatisation des barrages hydroélectriques dans le secteur de la Garonne Amont ? « *Si nous confions la gestion de nos ressources à des privés, il n'y a plus de débat citoyen à avoir* » (Remarque : l'ouverture à la concurrence des concessions hydroélectriques ne constitue stricto sensu pas une privatisation des barrages puisque ceux-ci restent la propriété de l'Etat.)
- ◆ Le constat actuel est qu'en cas de conflits autour de l'eau, c'est l'eau nécessaire à la biodiversité qui sera sacrifiée. Cela dit, la présence de villes comme Toulouse le long de la Garonne qui y pompent pour leur eau potable est vue comme une chance et une contrainte : « *les villes ont besoin de l'eau de la Garonne, donc l'eau de la Garonne continuera à couler* »
- ◆ « *Il faut concilier la production hydro-électrique avec l'intérêt général* »
- ◆ Faire des économies notamment en utilisant mieux l'eau au niveau de l'agriculture avec des changements de pratiques et de cultures

- ◆ Informer et sensibiliser le grand public sur l'intérêt de la biodiversité, « *on ne protège pas un poisson mais un habitat* »
- ◆ Temporiser voire arrêter les interventions humaines sur les milieux naturels
- ◆ Privilégier la connaissance, l'observation, les sciences de la nature avant de faire quoi que ce soit
- ◆ Incitation financière pour récupérer l'eau de pluie à l'échelle de l'habitat, pour réduire les déchets et valoriser la matière organique avec des composteurs urbains, pour diminuer l'usage du plastique nocif pour les milieux naturels, pour favoriser les consignes et recyclages
- ◆ Dans les PLU*, favoriser l'infiltration naturelle des eaux pluviales
- ◆ Améliorer le suivi des puits individuels
- ◆ Développer une tarification sociale et progressive de l'eau, pour reconnaître l'eau comme bien commun, ne pas la considérer comme un agent économique générateur de profit, pour pénaliser la surconsommation, la mauvaise utilisation et le gaspillage de l'eau
- ◆ Mutualiser les coûts de l'eau sur le territoire pour un meilleur partage entre les zones pluvieuses et les zones sèches
- ◆ Développer l'information via les médias notamment ainsi que la pédagogie autour de la question de l'eau et de la préservation des milieux, communiquer sur le fait que l'eau n'est pas une ressource intarissable, améliorer les connaissances sur les sources de pollutions (plastiques, médicaments, produits chimiques comme les nettoyeurs ménagers...), pour développer les actions aux échelles individuelles et collectives
- ◆ Accentuer les contrôles pour réprimer les comportements non conformes à la réglementation
- ◆ Flécher des financements pour l'accroissement de zones tampons en bordure des cours d'eau pour diminuer les effets des inondations (compétence GEMAPI* des collectivités)
- ◆ Amorcer un repli urbain dans certaines zones pour recréer des zones naturelles et activer des liens de coopération entre les milieux urbains et ruraux
- ◆ Abandonner le projet de TGV Bordeaux-Toulouse
- ◆ Obliger les gestionnaires de barrages à ne pas remettre dans les cours d'eau les déchets flottants qu'ils récupèrent dans les dégrilleurs

Comment restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques pour rendre le territoire Garonne Amont résilient face au changement climatique ?

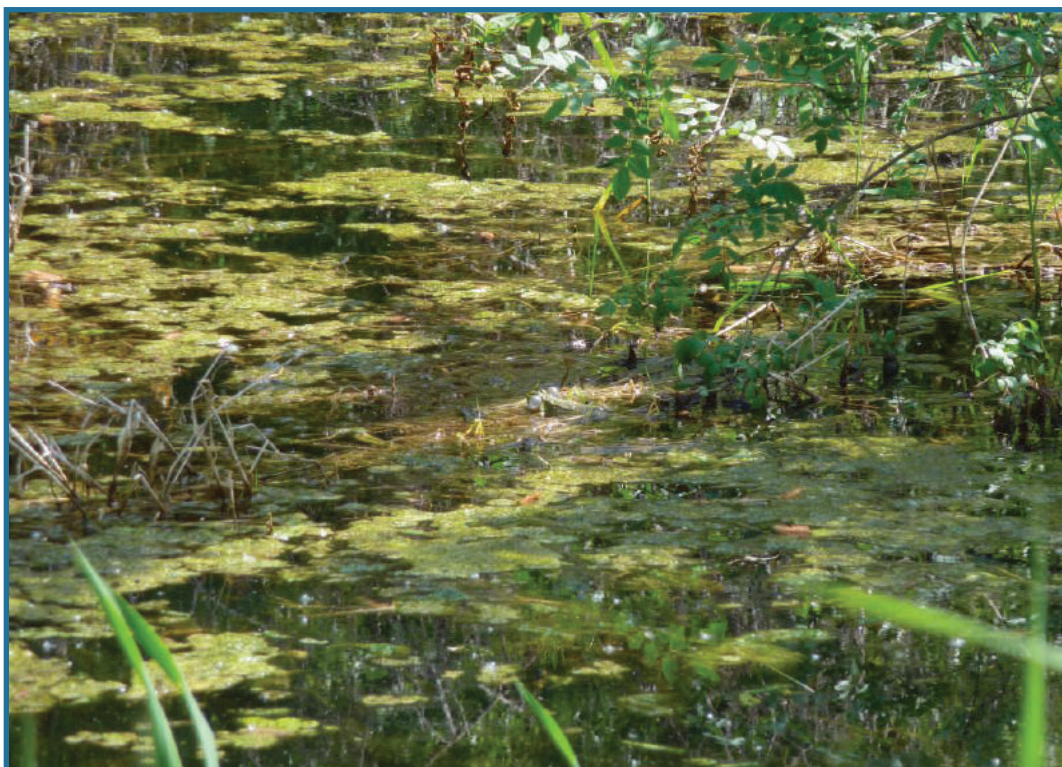
Plusieurs éléments ont été envisagés. Dans un premier temps, l'éducation et la sensibilisation des jeunes générations sur le changement climatique sont considérées comme des principes importants pour une vision à long terme. De plus, le stockage de l'eau en période de grandes précipitations dans le but de combler les déficits en période d'été semble pour certains nécessaire. Pour finir, la poursuite d'un dialogue citoyen et de rencontre avec les élus et experts ainsi que l'articulation des politiques publiques à travers les différents secteurs de l'eau sont à respecter dans le but de répondre à cette problématique.

En outre :

- ◆ « *Il faut arrêter les aberrations comme par exemple la déviation de la Neste par le canal pour en grande partie irriguer de la monoculture de maïs, blé, etc.* »
- ◆ Rendre les milieux aquatiques plus fonctionnels, privilégier leur maintien : zones humides, bras secondaires, ripisylves plus larges
- ◆ Préserver les zones humides et restaurer les connexions avec les cours d'eau
 - Expérimentation de préservation de zones humides à petite échelle comme les marais de Bruges près de Bordeaux, mais cela reste « isolé », « fermé » sans une réelle continuité écologique
- ◆ Restaurer les milieux naturels en favorisant les processus naturels de transit des sédiments dans les cours d'eau et si besoin donner un « *coup de pouce* » à la nature
 - Expérimentation sur la Save de ramener des galets provenant des champs dans la rivière pour restituer les milieux naturels
- ◆ Généraliser ces espaces naturels en végétalisant les villes partout, « *en rendant les villes plus accueillantes à cette biodiversité* » (réduction des îlots de chaleur urbain, nichoirs, réduction de la pollution lumineuse...)
- ◆ « *Travailler sur l'aménagement du territoire, limiter l'urbanisation* »
- ◆ « *Travailler sur les activités humaines principales du bassin versant : agriculture, foresterie...* »
- ◆ « *Miser sur les infrastructures naturelles pour optimiser les services gratuits qu'elles peuvent rendre* ». Il faut attribuer une valeur économique à toutes ces fonctionnalités offertes par un milieu aquatique en bonne santé.
- ◆ Créer des réserves d'eau pour maintenir un équilibre « *raisonné humide* » du milieu [Remarque : *une apparence de consensus, tous d'accord pour faire des réserves d'eau, mais dans le détail certains parlent de barrages quand d'autres parlent de récupérateur d'eau de pluie à l'échelle de l'habitat...*]
- ◆ Reconstituer une ripisylve plus dense ce qui limitera l'extension des espèces végétales envahissantes du bord des cours d'eau et favorisera l'ombrage des cours d'eau et donc la limitation de la température. [Remarque : *attention cependant à l'idée fausse selon laquelle un débit élevé favoriserait le refroidissement de l'eau !*]
- ◆ Envisager une maîtrise foncière publique (bien commun) en bord de cours d'eau (proposition : 15 mètres de large sur chaque rive) :
 - Option : politique des Espaces Naturels Sensibles* des Conseils Départementaux
 - Réduire les obligations administratives pour la gestion des berges par les syndicats GEMAPI*.
- ◆ Prendre en compte le temps long dans les politiques d'aménagement et de restauration

Autres points abordés :

- ◆ L'idée que l'élevage est producteur de gaz à effet de serre et supposé consommer beaucoup d'eau est mal posée car il y a un élevage producteur de service environnementaux avec les prairies et un élevage plus intensif supposant une forte importation d'aliment.
- ◆ Besoin de sensibiliser la jeunesse.
- ◆ Favoriser l'expérimentation locale
- ◆ Tendre vers la maison autonome
- ◆ Analyser toutes les ressources nécessaires et les rejets de chaque entité (maison, industrie, etc.)
- ◆ Revenir à un habitat vernaculaire adapté aux contextes locaux
- ◆ Sur l'habitat isolé, plutôt que de tirer des réseaux, revenir à un assainissement non collectif et restituer l'eau in-situ
- ◆ Il faut « multiplier les petites initiatives et les mettre en réseau » plutôt que de maintenir une approche trop centralisée
- ◆ Attention à l'exploitation bois énergie souvent excessive par rapport à la productivité naturelle qui localement peut être très pauvre. La forêt s'auto-adapttera au changement climatique surtout si l'on maintient et favorise la biodiversité des essences. La question des incendies est prise en charge correctement avec des citernes réparties dans les massifs forestiers mais rien n'est dit sur ces questions dans le plan régional forêt bois en cours de consultation.





Garon'Amont

Richesse à partager, avenir à préserver

www.garonne-amont.fr

Projet de territoire pour la gestion de l'eau porté par



en partenariat avec

